

Orientations

Orientation 2.8 Sur les îles, adapter les modes de gestion des milieux aux enjeux de préservation de la biodiversité

Sur les îles, les effets anthropiques peuvent avoir un impact direct sur les coeurs de parc ; il est donc nécessaire de les limiter par la prévention et par des modes de gestion adaptés et respectueux des habitats et des espèces.

[...]

3 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>2.8.3 AOA île Promouvoir la biodiversité méditerranéenne dans les jardins privés et publics des îles.</p> <p>Il s'agit de promouvoir les espèces locales aussi bien pour leur caractère indigène et non envahissant que pour leur adaptation au climat méditerranéen.</p> <p>Au Levant, il s'agira d'accompagner les propriétaires qui le souhaitent pour faire des jardins privés des espaces témoins de la biodiversité méditerranéenne.</p> <p>A Porquerolles, la démarche peut être identique même si il y a moins de jardins privés. A sa création, le jardin Emmanuel Lopez à Porquerolles a fait l'objet d'une mise en scène dans un style évoquant les jardins mauresques avec un bassin adjacent. Le Jardin sera réaménagé pour en faire une vitrine de la biodiversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Initiation des réflexions avec appui du CBNMP • Sensibilisation sur les espèces locales et/ou adaptées au climat méditerranéen • Accompagnement technique des porteurs de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'oeuvre et d'ouvrage pour le jardin Emmanuel Lopez • Information • Valorisation de la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> • Domaine du Rayol, • Habitants • Syndicat Héliopolis, professionnels du paysage • Pépiniéristes spécialisés

Orientations

méditerranéenne. Les jardins pourraient ainsi être des outils de valorisation des espèces méditerranéennes et de sensibilisation du public.			
---	--	--	--

Référence ID de l'article : #5364

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-19 09:51